



CA de Nîmes Métropole (Siren : 243000643)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Nîmes
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Franck PROUST

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	3 Rue du Colisée
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30947 NIMES cedex 9
Téléphone	04 66 02 55 01
Fax	04 66 02 55 10
Courriel	
Site internet	<a href="http://www.nimes-metropole.fr">www.nimes-metropole.fr</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	262 935
-----------------------------	---------

Densité moyenne 331,82

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Bernis (213000367)	3 442
30	Bezouce (213000391)	2 355
30	Bouillargues (213000474)	6 328
30	Cabrières (213000573)	1 781
30	Caissargues (213000607)	4 179
30	Caveirac (213000755)	4 467
30	Clarensac (213000821)	4 379
30	Dions (213001027)	547
30	Domessargues (213001043)	774
30	Fons (213001126)	1 753
30	Gajan (213001225)	739
30	Garons (213001258)	5 157
30	Générac (213001282)	4 095
30	La Calmette (213000615)	2 546
30	Langlade (213001381)	2 324
30	La Rouvière (213002249)	646
30	Lédenon (213001456)	1 682
30	Manduel (213001555)	7 207
30	Marguerittes (213001563)	8 612
30	Maressargues (213001639)	177
30	Milhaud (213001696)	6 110
30	Montagnac (213003544)	219
30	Montignargues (213001803)	575
30	Moulézan (213001837)	657
30	Nîmes (213001894)	150 335
30	Poulx (213002066)	4 365
30	Redessan (213002116)	4 245
30	Rodilhan (213003569)	2 986
30	Saint-Bauzély (213002330)	678
30	Saint-Chaptes (213002413)	2 041
30	Saint-Côme-et-Maruéjols (213002454)	809
30	Saint-Dionisy (213002496)	1 098
30	Sainte-Anastasie (213002280)	1 776
30	Saint-Geniès-de-Malgoirès (213002553)	3 159
30	Saint-Gervasy (213002579)	2 021
30	Saint-Gilles (213002587)	14 391
30	Saint-Mamert-du-Gard (213002819)	1 661
30	Sauzet (213003130)	810
30	Sernhac (213003171)	1 809

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif <i>Collecte, transport, épuration des eaux usées, élimination des boues. Prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif et aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif</i>
- Assainissement non collectif <i>Prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif et aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>Gestion des eaux pluviales urbaines pour les zones urbanisées ou à urbaniser définies dans les documents d'urbanisme communaux.</i>
- Autres actions environnementales <i>Politique de préservation de l'identité et valorisation des espaces ruraux, forestiers et naturels et des paysages de l'agglomération ; sensibilisation du public et soutien à l'éducation au respect de l'environnement ; accompagnement d'aménagements de loisirs d'intérêt communautaire en zone naturelle ; mise en valeur du patrimoine de pays ; observatoire de l'environnement ; études de faisabilité pour la prise de compétence en matière de collecte et traitement des déchets ; équipement, entretien de la signalétique et valorisation des chemins de randonnées inscrits dans le programme communautaire. Action en faveur de la protection et de la conservation des eaux superficielles et souterraines Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques concours technique et financier à la prévision hydrométéorologique, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
<del>Création et développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,</del>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire. - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>L'agglomération prend en charge le développement d'une politique culturelle d'intérêt communautaire, telle que proposée par la commission et adoptée par le conseil communautaire. Elle organise des activités, manifestations culturelles qui renforcent son caractère identitaire et symbolique ; elle est force de propositions d'activités culturelles diversifiées sur l'ensemble de son territoire. Elle entend relier, coordonner, promouvoir et diffuser des activités culturelles et apporter un soutien logistique et matériel aux actions de valorisation de patrimoine historique et culturel, et du maintien des traditions</i>

et des langues régionales du territoire communautaire.

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières

*Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire : acquisition, avec l'accord préalable de la commune concernée, de tout immeuble dont la maîtrise serait nécessaire à la réalisation des objectifs du Projet d'Agglomération approuvé par l'assemblée communautaire et à l'exercice dans ce cadre, des compétences de Nîmes Métropole. L'acquisition de ces immeubles aura pour effet de constituer des réserves foncières d'intérêt communautaire.*

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.*

- Parcs de stationnement
- Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.*

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire. Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.*

- Politique du logement non social
  - Politique du logement social
  - Action et aide financière en faveur du logement social
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.*

- Amélioration du parc immobilier bâti
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.*

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)
- Développement numérique du territoire communautaire : couverture numérique pérenne et qualitative du territoire en haut débit, plan de gouvernance du déploiement du très haut débit, pour une offre de services adaptée à des besoins économiques et sociaux évolutifs.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM de transport et de traitement des eaux usées d'Aubord et de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole (253002786)	SM fermé	5 824
13	SM interrégional d'aménagement des digues du Rhône et de la Mer (SYMADREM) (251302048)	SM ouvert	164 946
30	SI d'aménagement du ruisseau de Bournigues à Sernhac (200077519)	SM fermé	4 987
30	PETR Garrigues et Costières de Nîmes (200086163)	SM fermé	294 638

30	SM SCOT Sud du Gard (253003297)	SM fermé	397 421
30	SM Sud Rhône Environnement (253002919)	SM fermé	121 406
30	SITOM de la région Sud Gard (253002950)	SM fermé	311 196
30	SM EPTB Vistre - Vistrenque (200090892)	SM fermé	330 028
30	SIAEP de Domessargues, Saint-Théodorit (200066082)	SM fermé	5 065
30	Pôle Métropolitain Nîmes-Alès (200037877)	Pôle métrop.	399 445
30	SM EPTB Gardons (253002711)	SM fermé	375 432

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)